



Contexte et enjeux

Les évolutions règlements récentes (Loi ALUR notamment) et la nouvelle ère de la transition énergétique et écologique poussent les territoires à effectuer leurs mutations. La rénovation des bâtiments est un des vecteurs de cette transition. Les collectivités doivent donc définir de véritable stratégie immobilière afin in fine d'optimiser la gestion de leurs parcs et réduire leurs factures énergétiques.

Calendrier

2 et 3 Février 2015
2 et 3 Mars 2015
13 et 14 Avril 2015

1 et 2 Juillet 2015
1 et 2 Octobre 2015
16 et 17 Novembre

Public concerné

Services de l'Etat, des collectivités territoriales et acteurs privés de la gestion du patrimoine bâti : Chefs de projet et techniciens (bureaux d'études) ; Gestionnaires de biens domaniaux (agents de terrain) ; Personnels des services fonciers

Objectifs

- État des lieux et diagnostic des bâtiments (évaluation de l'état initial des consommations d'un bâtiment et relevé des dysfonctionnements)
- Définition d'une stratégie de réhabilitation (choix des objectifs à atteindre et construction de scénarii en fonction de la nature des matériaux et des critères environnementaux et de coûts)
- Éléments de dimensionnement et choix des équipements techniques et évaluation des consommations du nouveau projet.
- Analyse théorique
- Étude de cas en fil rouge : de l'architecture du bâtiment à l'évaluation de ses besoins en énergie

Contenu du programme prévisionnel – 2 jours

Jour 1 :

9h00

Introduction et présentation de la session

9h15-12h00

Introduction : Architecture bioclimatique (vent soleil, masque)

- Caractérisation des phénomènes liés à l'enveloppe (conduction / convection, hygrométrie, apports solaire et gratuits)
- Notion de confort thermique

14h00-17h00

Les déperditions d'un bâtiment

- Calculs des apports solaires et gratuits d'un projet
- Théorie sur les déperditions thermique d'un projet
- Analyse de composition de parois (plancher, murs, toiture)
- Construction de l'état initial d'un bâtiment

Jour 2 :

9h00-9h30

Balayage des notions étudiées la veille

9h30-12h00

Perméabilité à l'air des bâtiments

- Confort et hygiène des occupants.
- Infiltrations d'air, ventilations.
- Réglementation applicable
- Etude des pertes liées au renouvellement d'air
-

14h00-17h

Les systèmes énergétiques des bâtiments

- Les pompes à chaleur (aérotherme, géothermie)
- Construction des scénarii de réhabilitation
- Bilan de la formation